



# VIGILANCE METEO ORANGE

## ORAGES

**Destinataires :**

**Services :** ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB-CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DIPN – DDTM- DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

**Communes :** tout le département

**Presse :** AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

**Date :** 27 juin 2026

**Heure :** 11H30

**N° :** 1

**Description de l'évènement :**

Début évènement : **le 27 juin 2026 à 18h00**

Fin évènement prévue : **le 27 juin 2026 à 22h00 au moins**

**Qualification de l'évènement**

Situation fortement orageuse d'été qui nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque fort de phénomènes violents.

**Situation actuelle**

L'évènement n'a pas encore débuté

**Evolution prévue**

En fin d'après-midi de ce samedi, une dégradation orageuse se met en place et progresse vers le nord en soirée de samedi puis en début de nuit de samedi à dimanche. À son passage, on peut s'attendre à une forte activité électrique, de forts cumuls de précipitations en peu de temps, des rafales de vent pouvant dépasser localement les 100 km/h et un risque de moyenne à grosse grêle.

**Conséquences possibles :** Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.

Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.

Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

**Conseils de comportement :** Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau. Je m'abrite dans un bâtiment en dur. Je me tiens informé et j'évite de me déplacer. Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés. J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

**Pour les maires :** La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou sur le répondeur Météo-France au **05 67 22 95 00**

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,  
Le Permanent SIDPC